



Recours + intervention voisin sur prestataires

Par **McBounce**, le **15/12/2017** à **12:58**

Bonjour,

J'ai déposé un permis de construire sur mon terrain. J'ai affiché le panneau pendant 2 mois (avec constatation d'huissier), les 2 mois se sont terminés début octobre. Il y a 2 semaines j'ai appris qu'un voisin faisait un recours devant le tribunal administratif alors qu'il n'a rien fait durant les 2 mois d'affichage, il est hors délai et j'espère bien que son recours soit rejeté immédiatement par le tribunal administratif.

Ce matin je recevais un maître d'oeuvre avec un terrassier pour chiffrer la construction de la maison. J'ai dû m'absenter et ce voisin en a profité pour venir voir ces professionnels pour leur signaler qu'il avait fait un recours et que ça ne servait à rien qu'ils continuent de travailler sur ce projet. Quand je suis revenu le terrassier était déjà parti et le maître d'oeuvre était dans sa voiture. J'ai pu lui expliquer le détail mais j'ai bien senti qu'il avait un doute sur ce projet maintenant.

J'envisage d'envoyer un recommandé à ce voisin pour lui signifier qu'il n'a pas le droit d'interpeller les professionnels venant sur ce terrain. Puis-je aussi porter plainte selon vous ? Ou du moins une main courante histoire de lui faire un peu peur ? Ou autre ?

Merci pour vos conseils car je ne sais pas trop comment me débarrasser de ce voisin qui se croit tout permis et qui se croit chez lui partout.